

Association canadienne des réviseurs / Editors' Association of Canada
Rapport de la vice-présidente sur la réunion du conseil d'administration national
11 et 12 septembre 2004
Ottawa

Lors de sa réunion de septembre, le CONSEIL D'ADMINISTRATION NATIONAL a commencé à s'attaquer à ses principaux engagements annuels après un été plus tranquille axé sur ses orientations générales. Tous les membres du conseil étaient présents à la réunion et ont déposé des rapports écrits. Les présidents de comité ont aussi déposé des rapports sur leurs activités. FRANCES PECK, présidente du Comité de l'agrément, a assisté à une partie de la réunion.

Les autres réunions du comité prévues à l'agenda 2004-2005 auront lieu à Toronto les 27 et 28 novembre, à Vancouver les 5 et 6 mars, et à Toronto les 12 et 13 juin (veuillez prendre note que les dates de la réunion de juin ont été modifiées).

La présidente, FAITH GILDENHUYS, a passé en revue les priorités du conseil pour le reste de l'année civile :

- suivre l'évolution du dossier de l'agrément et ses conséquences sur les programmes de l'ACR/EAC;
- poursuivre les objectifs stratégiques;
- améliorer les communications;
- examiner les résultats du sondage auprès des membres;
- s'assurer du bon fonctionnement des comités;
- modifier les documents de transition de l'association en vue de leur présentation à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de 2005.

Questions financières

La trésorière, GILLIAN WATTS, a fait le point sur la situation financière de l'association au 24 août 2004, signalant que si les revenus sont à la baisse, les dépenses le sont aussi. Il est possible que le déficit prévu de 25 000 \$ (sur un budget annuel de 476 000 \$) soit éventuellement dépassé, mais l'association possède des réserves d'environ 80 000 \$. Selon M^{me} Watts, le manque à gagner enregistré jusqu'ici devrait être comblé en 2005 grâce à la très importante participation prévue au congrès de Toronto. Le CONSEIL établira le budget de la prochaine année civile à l'occasion de sa réunion de novembre.

Le CONSEIL s'est livré à deux séances de remue-ménages, respectivement consacrées à la génération de revenus et aux communications internes.

La vice-présidente, MAUREEN NICHOLSON, a commenté divers rapports sommaires, dont un portant sur les séminaires personnalisés ainsi que sur leurs coûts et leurs retombées positives. Le CONSEIL a adopté une motion visant à mettre un terme à ces séminaires personnalisés une fois passés ceux que l'association s'était engagée à tenir.

Parmi les affaires courantes traitées lors de la réunion, citons l'éclaircissement de la politique d'hébergement à l'occasion des réunions du conseil et l'étude d'une nouvelle grille de rédaction des rapports.

Nominations

Au nom du comité des nominations, la présidente sortante, JENNIFER LATHAM, a proposé la nomination de SUZANNE MORPHET, membre de la section de la Colombie-Britannique, au

poste de présidente du Comité national du marketing et des relations publiques. Le CONSEIL a entériné cette nomination, souhaitant bonne chance à M^{me} Morphet. M^{me} Latham et les autres membres du Comité des nominations vont continuer de recruter des candidats à la présidence des divers comités nationaux toujours sans président.

Le CONSEIL a également procédé à la nomination de deux membres de la section de Toronto : STEPHANIE FYSH a été nommée représentante de l'association auprès du Book and Periodical Council, alors que MARG ANNE MORRISON représentera l'ACR/EAC auprès du Comité pour la liberté d'expression du Book and Periodical Council.

Nouvelles des sections

Les représentants de section LYNN SMITH (Colombie-Britannique), BRENDAN WILD (Prairies), ANN FOTHERGILL-BROWN (Région de la capitale nationale), GREG IOANNOU (Toronto) et SUZANNE AUBIN (Québec-Atlantique) ont fait état des récentes activités de leurs sections respectives. Au moment de la réunion du conseil, en septembre, la plupart des sections n'avaient pas encore tenu leur première réunion automnale et en étaient encore à fixer leurs priorités pour l'année à venir. Les sections ont l'intention de poursuivre leurs activités de formation habituelles (réunions, ateliers, etc.) et se sont fixé certaines priorités particulières. La section de la Région de la capitale nationale espère, par exemple, embaucher un administrateur adjoint bilingue. La section Québec-Atlantique prévoit pour sa part la tenue de diverses activités liées à la diffusion du document *Les Normes*, après étude et commentaires. Enfin, la section de Toronto a lancé son programme pilote de mentorat d'un an et se prépare par ailleurs en vue du prochain congrès annuel de l'ACR/EAC, dont les dates ont été modifiées et qui se tiendra finalement du 10 au 12 juin 2005.

Travaux des comités

Les membres extraordinaires SUSAN DAVIS et TOM VRADENBURG ont donné un aperçu des activités des comités et répondu aux questions des membres du CONSEIL. Certains points ont été abordés plus particulièrement.

Le CONSEIL s'est dit préoccupé par les retards de publication de *La Voix active*. L'éditeur a été prié de fournir un calendrier de publication révisé et de préciser l'assistance dont il aurait besoin.

SUSAN DAVIS a fait état d'un logiciel gratuit permettant la mise en place de forums de discussion. L'existence de ce logiciel, utilisé par l'employeur de M^{me} Davis, sera portée à l'attention du Comité du site Web. Ce dernier travaille à mettre en place une version améliorée du site Web de l'ACR/EAC, qui permettra de mieux communiquer avec les membres. Le logiciel précité devrait permettre la mise en place de forums de discussion faciles à gérer et accessibles soit à tous les membres, soit à des groupes d'intérêts ou à des équipes de projet en particulier.

Le CONSEIL a également abordé les besoins en matière de formation des présidents de comité et des autres bénévoles. Les présidents de comité devront préciser leurs besoins en matière de formation et les coûts associés en présentant leurs exigences budgétaires pour 2005. L'élaboration d'un manuel de formation des bénévoles est en cours.

Projets

Le CONSEIL a mis sur pied un sous-comité chargé d'élaborer le concept d'une nouvelle publication de l'association destinée au grand public. Cette publication imprimée devra être réalisée avec professionnalisme et être rentable.

Agrément

FRANCES PECK a fait état devant le CONSEIL de l'évolution des travaux du Comité de l'agrément. Le livre de préparation à l'examen d'agrément, comportant des exercices et des réponses types, devrait être prêt pour impression d'ici la fin de 2004. Le CONSEIL a discuté de certains détails liés aux coûts du projet d'agrément et a dégagé certaines stratégies susceptibles de réduire les risques financiers au cours des premières années du programme d'agrément.

Prix d'excellence Tom-Fairley en rédaction-révision

JENNIFER LATHAM a proposé, avec succès, de faire paraître dans *Quill & Quire*, le magazine du monde de l'édition, une annonce en l'honneur du gagnant du prix Tom-Fairley 2003. Elle a également souligné que le Comité du prix Tom-Fairley soumettra un énoncé de politique en novembre, à temps pour l'attribution du prix 2004.

Le CONSEIL a discuté du coût de la gestion du prix Tom-Fairley. Normalement, les candidats à un tel prix doivent acquitter des frais d'inscription pour couvrir les coûts administratifs liés à la gestion du concours. Le CONSEIL pourrait envisager l'instauration de tels frais pour les candidats au prix 2004.

Bureau national

La directrice générale, LYNNE MASSEY, a indiqué qu'un Répertoire électronique des réviseurs amélioré était en cours de planification. Les améliorations apportées au répertoire seront indiquées aux membres plus tard cet automne.

Résultats du sondage

JENNIFER LATHAM et LYNNE MASSEY ont passé en revue les résultats du sondage mené auprès des membres de l'association par un cabinet privé. Le CONSEIL a discuté de ces résultats et a demandé des éclaircissements concernant divers points. Le résumé des résultats du sondage fera l'objet d'articles dans *La Voix active*.

Demande des membres

À la demande de FREYA GODARD, membre de la section de Toronto, la présidente de l'association demandera par lettre à deux ministres du gouvernement ontarien des éclaircissements quant aux raisons de l'imposition d'une assurance-responsabilité. Il ne semble pas approprié d'exiger une telle assurance, qui serait très coûteuse pour les réviseurs.

Le CONSEIL a enfin chaleureusement remercié les bénévoles et le personnel de partout au pays, souhaitant à tous un automne productif et agréable.